



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Centre-Val de Loire | 2016

Chartres – Collège Hélène-Boucher, 23 boulevard Chasles

Opération préventive de diagnostic (2016)

Juliette Astruc



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/46431>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Juliette Astruc, « Chartres – Collège Hélène-Boucher, 23 boulevard Chasles » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Centre-Val de Loire, mis en ligne le 01 janvier 2021, consulté le 06 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/46431>

Ce document a été généré automatiquement le 6 janvier 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Chartres – Collège Hélène-Boucher, 23 boulevard Chasles

Opération préventive de diagnostic (2016)

Juliette Astruc

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Ville de Chartres

- 1 La modeste étendue des observations ne permet pas de déterminer la nature de l'occupation gallo-romaine précoce. En revanche, les traces de l'occupation du Haut-Empire sont plus abondantes. Dans la partie sud-ouest du terrain s'étendent un tronçon de voirie et des constructions maçonnées qui s'intègrent dans la trame viaire orthonormée. Ce tronçon de voie, uniquement observé en coupe, pourrait être parallèle à celui observé sur la place des Épars (C190) et perpendiculaire à ceux relevés vers le nord-ouest (C185) et vers le sud-ouest (C265 et C325). Il pourrait aboutir vers le nord-est sur la portion de voie mise au jour sur le boulevard Chasles et qui appartient à un maillage urbain différent du réseau orthogonal. Il reste difficile de déterminer la finalité des constructions du Haut-Empire au vu de la faible superficie dégagée. Elles ont été édifiées dans la seconde moitié du 1^{er} s. apr. J.-C. et sont abandonnées dès la fin du 1^{er} s. apr. J.-C. La partie sud-est du terrain est caractérisée par la présence d'espace libre de construction assimilé à un fond de parcelle occupé par d'éventuels jardins. Sur le site C202 voisin, un probable jardin d'agrément et un espace à vocation agricole utilisés de la fin du 1^{er} s. jusqu'au début du III^e s. ont été mis au jour. Sur le site, la couche recouvrant les structures gallo-romaines témoigne de l'abandon partiel de cette partie de l'agglomération antique au plus tôt au Bas-Empire puis de sa transformation au milieu du XI^e s. en clos planté de vignes. Quatre creusements pourraient être liés à une occupation ponctuelle au Bas-Empire ou au haut Moyen Âge. L'occupation de l'époque industrielle est caractérisée par la réalisation d'un (ou plusieurs) creusement puis d'un

premier épisode de remblaiement dans ce qui semble être le jardin du bâtiment érigé le long du boulevard Chasles (s'agit-il de l'hôtel particulier d'Adelphe Chasles ?).

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtYSMQBsihnF>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPTUjwiPDxN>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtXty1UH6h00>

Année de l'opération : 2016

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

AUTEURS

JULIETTE ASTRUC

Ville de Chartres